

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BOTOFAHATELO

Prénoms.....

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 1<sup>re</sup> Régiment d'Artillerie lourde

N° 38327 au Corps. — Cl. 1917

Matricule. 38327 au Recrutement Soholoka

Mort pour la France le 18 juillet 1918

à Bois du Roi (marne)

Géog. de mort Qui à l'ennemi

Né le 1887

à Tatamatina Département manangary

Arr<sup>r</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). Cercle de Soholoka  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le 22

par le Tribunal de envoisi pour attractions

acte ou jugement transcrit g. Vassellot 22.20

à Ministère des Colonies

N° du registre d'état civil

134-708-1921. [20434.]

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom INGIVIMANA

Prénom

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 4<sup>e</sup> R<sup>es</sup> Malgaches

N° 6336 au Corps. — Cl. 1917

Matricule. 6336 au Recrutement Camarante

Mort pour la France le 11 avril 1919

à L'ambassade de Paris à Neusatz (Allemagne)

Genre de mort Rupture de maladie contractée  
en service

Né en 1898

à Ambodiamaratra Département Madagascar

Arr<sup>r</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). Côte d'Albion - Masinao  
à défaut rue et N°.

Cette facture  
n'est pas à mon gre  
par le Corps

Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
<u>Grauves</u> pour attribution de	
acte en jugement transcrit	
à <u>le Ministre des Colonies le 31 Janvier</u>	
N° du registre d'état civil	<u>1921</u>

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

**SOMPENPAKA**

Nom \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Grade canonierCorps 109<sup>e</sup> Régiment Artillerie LourdeN° 33318 au Corps. — Cl. 1917  
Matricule. \_\_\_\_\_ au Recrutement.Mort pour la France le : 23 février 1919à Avallon. YonneGenre de mort Broncho-pneumoniaNaissance en 1900Arr' municipal (p' Paris et Lyon). Taharciv Département Loholoka

à défaut rue et N° \_\_\_\_\_

Madagascar

Jugement rendu le sans renseignement

par le Tribunal de \_\_\_\_\_

acte ou jugement transcrit le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps